

PROTCOLE SANITAIRE

SPECIFIQUE

Le Comité de Gironde de Cyclisme avec l'aide technique de l'US Villenavaise Cyclisme organise le Dimanche 30 Mai 2021 une course cycliste à Cadarsac.

Le référent spécifique COVID-19 sera M. Didier TIFFON qui :

- veille à la mise en œuvre et au respect du protocole sanitaire,
- assure la gestion des procédures de prise en charge de cas suspect et des cas contact,
- est l'interlocuteur privilégié en cas de contrôle ou d'investigation sanitaire par l'autorité sanitaire.

Tous les bénévoles présents sur la course recevront une accréditation afin de pouvoir participer à la bonne organisation de l'évènement. Ils pourront prétendre à passer les contrôles de sécurité mis en place par l'organisation.

Sur le site de départ et d'arrivée (même lieu), un SAS sanitaire sera établi soit :

100m avant la ligne d'arrivée et 50m après afin que le public ne se regroupe pas sur le site d'arrivée.

SUR LE SITE DEPART ET ARRIVEE (même lieu) :

- Port du masque chirurgical, ou avec un niveau de filtration supérieur à 90 %, obligatoire en tout point du site d'arrivée
- Bornes de désinfection des mains et mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle des fêtes
- Respect de la distanciation physique d'au moins 2 mètres (hors pratique sportive) lorsque le port du masque n'est pas possible. Une distanciation physique d'au moins un mètre (hors pratique sportive) doit être respectée en tout lieu et en toute circonstance.
- Affichage des mesures barrières sur la zone d'arrivée.
- Affichage de la jauge en vigueur et le nombre maximum de personnes autorisées à se trouver en même temps dans un lieu donné et prévoir un système de comptage permettant de s'assurer du respect de celle-ci.
- Implantation distanciée des postes de travail, et séparation par plexiglass quand la distance réglementaire n'est pas respectée.
- Pour chaque catégorie de coureurs, un sens unique sera mis en place afin de récupérer leur dossard. Un marquage au sol sera visible afin de garder les distanciations sanitaires. Les masques seront OBLIGATOIRES.

A CHAQUE PARTICIPANT :

Le protocole sanitaire Covid-19 et le règlement de la compétition sera affiché à l'entrée du site d'arrivée.

ZONE DE DEPART ET D'ARRIVEE (même lieu) :

Le port du masque obligatoire pour tous les participants et bénévoles.

- Le nombre de participants doit respecter la jauge prévue par période soit 50 participants par peloton avec une distance de 5 minutes entre chaque peloton.
- Les participants retirent le masque dans les 30 secondes avant que le départ soit donné et doivent le porter à nouveau après le franchissement de la ligne d'arrivée. L'organisateur mettra à la disposition des participants des masques de substitutions afin de pallier la perte du masque ou pour remplacer les masques humides.
- Les masques à usage unique devront être jetés par les participants dans des sacs poubelles mis à la disposition des participants lors du départ.

RAVITAILLEMENT :

Les ravitaillements devront avoir lieu dans des zones prévues à cet effet à l'opposée de la zone d'arrivée sur une distance assez importante afin d'éviter un attroupement de plus de 10 personnes sur un même lieu.